

Malaunay, pionnière de l'autoconsommation énergétique

Vers une énergie locale et décarbonée avec l'appui



Au milieu des années 2000, Malaunay se lance dans un projet de territoire visant à réduire son empreinte environnementale et énergétique. A partir de 2015, des installations solaires fleurissent sur le patrimoine municipal. Au total, 1 600 m² de panneaux solaires sont installés sur 10 bâtiments municipaux dont 4 écoles, l'église ou encore le boulodrome Dylan Rocher.



45 % des besoins en chaleur et 1/4 de la consommation électrique du patrimoine communal sont issus d'énergies renouvelables locales. Aujourd'hui, le pourcentage de production locale d'électricité devrait atteindre 1,2% de la consommation du territoire contre 0,1% en 2010. Malaunay est parvenue à atteindre ces résultats en mettant en place des partenariats innovants avec l'ADEME ou Enedis. Enedis accompagne notamment la ville dans le déploiement de l'autoconsommation collective dont elle est territoire expérimental et démonstrateur à l'échelle nationale, avec trois conventions d'autoconsommation signées sur les 10 au niveau national.

La transition écologique, vecteur de dynamisme

Fortement touchée par la crise de l'industrie textile, Malaunay a trouvé dans l'écologie une nouvelle source de dynamisme. Depuis plusieurs années, le « petit poucet de la transition écologique » mène des actions innovantes en matière d'autoconsommation, de mobilité, mais aussi de biodiversité et d'économie d'énergie. Des initiatives qui lui ont permis de lutter contre le réchauffement climatique mais aussi de développer son territoire et maintenir ses services publics. En 2015, la ville est lauréate de l'appel à Projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Deux ans plus tard, le Maire, Guillaume Coutey, devient ambassadeur de la COP21 locale initiée par la Métropole Rouen Normandie. A l'horizon 2020, la commune s'est engagée dans un objectif « 3*20 » : baisse de 20 % de ses émissions de CO₂ et de sa consommation énergétique et couverture de 20 % des besoins énergétiques à l'aide d'énergies renouvelables locales. Pour 2050, la commune a prévu que 100 % de l'énergie consommée sur le territoire soit issue des renouvelables et une division par 4 de ses émissions de CO₂. Pour y arriver, la Mairie compte sur ses partenaires mais aussi les habitants sensibilisés avec l'initiative municipale « la transition prend ses quartiers ».

Le Mot du Maire...



Guillaume COUTEY

Maire de Malaunay (Seine-Maritime)
6 176 habitants

« La transition écologique et énergétique sera territoriale ou ne sera pas. Les petites villes sont une des clés de la réussite »

LES DONNEES-CLES

- ◆ 72 % de l'électricité consommée par le patrimoine de la ville issue des renouvelables en 2018 et 100% visé en 2020
- ◆ 20 % d'économie d'énergie finale sur le patrimoine de ville par rapport à 2010
- ◆ 25 % d'autoconsommation électrique sur le patrimoine en 2020
- ◆ 45 % des besoins de chauffage des bâtiments municipaux couverts en biomasse en 2018 et 70% visé en 2020
- ◆ 1 600 m² de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux
- ◆ Division par 4 des émissions de CO₂ de la ville à l'horizon 2050 par rapport à 2010

Le réseau face au défi de l'autoconsommation



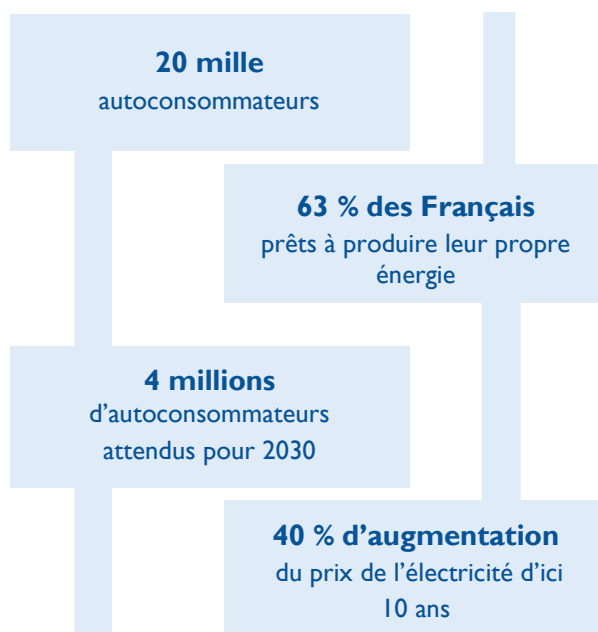
Autoconsommer, c'est-à-dire ?

La France comprend aujourd'hui environ 20 000 autoconsommateurs. Selon RTE, en 2050, 4 millions de personnes consommeront l'énergie qu'ils ont eux-mêmes produits de manière individuelle ou collective, résidentielle ou tertiaire. Une ordonnance de 2016 vient encadrer ce type de production et définit l'autoconsommation collective. Grâce à ces textes, des ménages ont aujourd'hui la possibilité de s'alimenter en électricité issue des panneaux solaires installés sur leur domicile ou à proximité de leur maison. Mais l'autoconsommation énergétique peut aussi être assurée à une échelle plus grande par des énergies non électriques avec la production locale de gaz vert issu notamment des déchets. Pour favoriser l'autoconsommation, le Gouvernement a mis en place des obligations de rachat qui obligent les fournisseurs d'énergie à racheter à un certain prix l'électricité produite ainsi que des primes à l'autoconsommation et des appels d'offres pour les grandes installations.

Le rôle clé du réseau à l'ère de l'autoconsommation

L'autoconsommation énergétique présente de nombreux avantages : production d'énergie locale, renouvelable et peu chère, baisse de l'investissement sur les réseaux et moins de perte liées au transport. Le développement de l'autoconsommation présente aussi certaines limites et notamment la question de l'équilibre du réseau et du stockage. En effet, l'énergie produite par des panneaux solaires au dessus d'une habitation n'est pas toujours consommée directement. L'énergie doit donc être stockée ou réinjectée dans le réseau. En raison de ce décalage entre les moments de production, la journée quand le soleil est présent, et les moments de consommation, le soir en principe, il est nécessaire de conserver un lien avec le réseau central pour maintenir l'équilibre. Enedis joue un rôle essentiel en la matière. Les compteurs intelligents qu'ils développent en apportant une meilleure information sur la production et la consommation d'électricité facilitent cet équilibre.

LES CHIFFRES-CLES POUR LA FRANCE



POUR EN SAVOIR PLUS...

- ◆ **Site internet de la ville de Malaunay** : <http://www.malaunay.fr/Malaunay-en-transition-s/Elargir-la-transition-experimenter-de-nouveaux-domaines>
- ◆ **Les actions de Malaunay pour la transition écologique** : https://www.apvf.asso.fr/wp-content/uploads/2019/04/ME_special-transitions_web.pdf
- ◆ **Site d'Enedis Normandie** : <https://www.enedis.fr/enedis-en-normandie>